



## Association Tourisme & Loisirs Champagne

# Séjour La Toscane et les Cinque Terre Du 23 au 30 Mai 2022

### JOUR 1 – FRANCE / Région VERSILIA

**Minuit :** Départ de Troyes en autocar de grand tourisme.

Plusieurs arrêts sont prévus pour les pauses et les repas (petit déjeuner et déjeuner inclus).

**15h00 :** Arrivée dans la région de Versilia, la zone côtière de la Toscane.

Installation à l'hôtel où vous resterez 3 nuits.

*Hôtel Joseph à Marina di Pietrasanta ou Bracciotti à Lido di Camaiore (sous réserve de disponibilité au moment de la réservation).*

Dîner et nuit à l'hôtel.



### JOUR 2 – LES CINQUE TERRE

Petit déjeuner à l'hôtel. Rendez-vous avec Alessandra qui vous accompagnera tout au long de votre séjour.

Journée consacrée à la découverte de la région des Cinque Terre **avec votre accompagnatrice**. Le domaine des Cinque Terre est reconnu pour son caractère extraordinaire et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le paysage est typiquement méditerranéen. Les pins sculptés par la brise s'étirent sur les collines qui tombent à pic dans l'eau. Ce littoral travaillé par la mer abrite des centaines de petites criques. L'eau est turquoise et les poissons nombreux.

**L'excursion se fait en car, train et bateau et suivant la météo et les conditions des routes et des accès aux villages pourra subir des modifications.**

Départ en bus vers Manarola.

Découverte de **Manarola**, l'un de plus beaux villages de Cinque Terre. Puis continuation en train jusqu'à **Monterosso**, la plus grande localité des Cinque Terre, et temps libre pour se promener.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Monterosso était fortifiée et défendue par treize tours. Nous pouvons trouver aujourd'hui la tour qui abrite la cloche de San Giovanni ainsi que la tour Aurora.

Déjeuner en cours de visite.

Retour en bateau pour admirer les villages du point de vue de la mer, arrêt à **Portovenere** pour la visite de ce petit village aux maisons colorées et continuation en bateau jusqu'à **La Spezia**.

Retour en car vers l'hôtel.



Association de Tourisme immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro

**IM010100006 - Caution bancaire UNAT - Assurance RCP HISCOX**

**18 Place Saint Nizier 10000 TROYES – Tél : 03 25 49 91 50 - Fax : 03 25 49 46 36**

**tl10.voyagesgroupes@orange.fr - www.tourismeloisirschampagne.fr**

### JOUR 3 – PISA LUCCA

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Pise**. Visite guidée (**guide local**) de la ville avec la célèbre Place des Miracles. Sur la place se dressent le Dôme, qui représente l'un des plus importants édifices de l'architecture romane pisane, le Baptistère aussi roman avec sa coupole pyramidale. Et puis la Tour Penchée, véritable emblème de la ville, connue et appréciée pour son élégance, mais surtout pour son inclinaison exceptionnelle (extérieurs).

**Entrées incluses : Cathédrale + Baptistère**

Déjeuner au restaurant.

Continuation vers **Lucques**, et visite guidée (**guide local**) de cette ville d'art célèbre enfermée dans des murs du XVI<sup>e</sup> siècle desquels on voit s'ériger de nombreuses tours. Départ là où les Lucquois eux-mêmes passent leur temps libre, sur les beaux remparts plantés d'arbres, puis passage devant la Basilique de San Frediano avec sa splendide façade du XIII<sup>e</sup>. A quelques mètres de là, découverte de la célèbre place de l'Amphithéâtre, la plus belle de Lucques.

Promenade à travers les ruelles médiévales et la Via Fillungo, avec ses élégantes vitrines, pour rejoindre la Cathédrale – **entrée incluse**. Puis découverte de la place San Michele, centre animé de la ville.

Retour à l'hôtel en fin de journée.



### JOUR 4 – L'ILE D'ELBE

Petit déjeuner et départ en autocar direction l'île d'Elbe.

Arrivée à **Piombino** et traversée en ferry jusqu'à **Portoferraio**, chef-lieu de l'île.

Rencontre avec le **guide local** et visite guidée de l'île : visite de la Villa dei Mulini, résidence de Napoléon et de sa cour lors de son exil sur l'île, puis la Villa de San Martino, sa maison de campagne et pour finir le Golfe de Portoferraio.

Retour à Piombino. Vous rejoignez votre hôtel situé en campagne.

Dîner et nuit à l'hôtel où vous resterez une nuit.

*Hotel Riva dei Cavalleggeri à Marina di Bibbona (sous réserve de disponibilité au moment de la réservation).*



### JOUR 5 – SAN GIMIGNANO ET VOLTERRA

Petit déjeuner à l'hôtel. Route vers l'ancienne ville étrusque de **Volterra**, ville de l'albâtre, surnommée aussi « la Belle Mystérieuse » pour ses origines autant que pour ses ruelles sinueuses : promenade dans le bourg médiéval parfaitement conservé.

Ici vous pourrez visiter un **atelier d'albâtre**, l'artisanat traditionnel de Volterra.

Déjeuner en cours d'excursion.



Dans l'après-midi continuation vers **San Gimignano**, village médiéval entouré par les anciens remparts, où les familles nobles avaient fait construire les typiques "maison-tours". Autrefois on comptait 72 tours qui caractérisaient le profil de la ville.

Visite panoramique **avec votre accompagnatrice** du bourg et ses monuments comme la Piazza Cisterna et l'église romane de la Collegiata (**entrée incluse**).

Vous rejoignez votre hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel où vous resterez 2 nuits.

*Hotel Semifonte à Barberino Val d'Elsa (sous réserve de disponibilité au moment de la réservation).*

## JOUR 6 – SIENNE – Car italien

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour **Sienna**.

Visite guidée (**guide local**) en demi-journée de cette charmante ville, située au milieu de collines, qui garde son aspect médiéval grâce aux ruelles étroites et aux façades des palais.

La Cathédrale avec sa splendide façade aux marbres polychromes, vous enchantera par la richesse de ses décorations (**Entrée à la cathédrale incluse**).

Déjeuner en cours d'excursion.

Continuation à la découverte de la région du **Chianti** avec **votre accompagnatrice**, réputée pour ses vins excellents. Arrêt dans les bourgs et villages éparpillés dans la campagne. Visite d'une cave et dégustation de vins dont le Chianti.

Retour à l'hôtel pour le dîner et la nuit.



## JOUR 7 – FLORENCE

Petit déjeuner à l'hôtel.



Départ en direction de **Florence**. Matinée dédiée à la visite guidée (**guide local**) de cette splendide ville langoureusement traversée par l'Arno dans la cadre élégant des collines de Toscane, et dont le charme incomparable enchante tous les visiteurs.

Parcours (**extérieurs**) au travers de son magnifique centre historique : la Piazza Duomo dont le dôme domine de son immense coupole les toits du cœur de la ville ; la magnifique Piazza della Signoria, cœur de la vie sociale et politique Florentine depuis le XIV<sup>e</sup> siècle où se dressent le Palazzo

Vecchio ; le Ponte Vecchio et ses célèbres orfèvres...(extérieurs).

**Nous vous signalons qu'il y a de longues files d'attente pour la visite de la Cathédrale et que par conséquent nous ne l'incluons pas dans la visite.**

**Possibilité pour ceux qui le souhaitent de le faire en autonomie.**

Déjeuner au restaurant.

Après-midi visite guidée (**guide local**) du Musée des Offices – **réservation coupe queue incluse**.

Vous rejoignez votre hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel où vous resterez 1 nuit.

*Hotel type Giglio à Montecatini Terme (sous réserve de disponibilité au moment de la réservation).*

## **JOUR 8 – ITALIE / FRANCE**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers la France.

Déjeuner et dîner en cours de route.

Arrivée dans la nuit à Troyes.

Fin de nos services.

### **PRIX PAR PERSONNE :**

Base 40 personnes	Base 35 personnes	Base 30 personnes
<b>1 210 €</b>	<b>1 279 €</b>	<b>1 336 €</b>

#### **Le prix comprend :**

- ✓ Le transport en autocar grand tourisme durant tout le séjour
- ✓ Un autocar local pour la sortie à Sienne et le Chianti
- ✓ L'hébergement 7 nuits en hôtels 3\*\*\* normes locales base chambre double (3 nuits en Versilia, 1 dans la région de Piombino, 2 aux alentours de Poggibonsi et 1 dans la zone de Montecatini)
- ✓ La pension complète du petit déjeuner du jour 1 au dîner du jour 8
- ✓ Les boissons (1/4 vin + 1/2 eau minérale / personne / repas)
- ✓ L'accompagnement par une accompagnatrice durant tout votre séjour en Italie
- ✓ Les guides locaux francophones en demi-journée (env 2h30/3h00) à Florence, Pise, Lucques, Sienne et au Musée des Offices
- ✓ L'excursion sur l'île d'Elbe comprenant : passage en ferry pour les clients et pour le car, guide et visite
- ✓ Le train et le bateau pour l'excursion aux Cinq Terres
- ✓ Les entrées : cathédrale + baptistère à Pise ; cathédrale de Sienne ; cathédrale de Lucca ; Collegiata à San Gimignano, Musée de Offices avec réservation
- ✓ La dégustation de vin dans la région du Chianti
- ✓ Les écouteurs pour tout le circuit
- ✓ 1 gratuité en single pour votre accompagnatrice + 1 gratuité en 1/2 double pour votre responsable de groupe + 1 gratuité pour le chauffeur
- ✓ L'assurance assistance rapatriement et annulation

#### **Le prix ne comprend pas :**

- ✓ Le supplément en chambre individuelle : + 130 € / pers (maximum 4)
- ✓ Toute dépense personnelle ou prestation non formulée au programme

**Offre valable jusqu'au 15 Octobre 2021**

# Informations précontractuelles

## Formalités :

---

### Administratives

**Ressortissants français** : passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité pour tous, y compris les enfants

**Autres nationalités** : consulter votre ambassade

### Sanitaires

**Les personnes vaccinées en provenance de la France doivent présenter, à l'entrée du territoire italien, un schéma vaccinal complet (le schéma vaccinal est considéré comme complet par les autorités italiennes lorsque la durée d'immunisation est de 14 jours après la dernière ou seule injection pour les vaccins unidoses et de maximum 270 jours).**

Risques sanitaires : nous vous recommandons de consulter régulièrement les informations sur les risques du (pays de votre voyage et de suivre les recommandations disponibles sur les sites du ministère français des solidarités et de la santé <https://solidarites.sante.gouv.fr/> et de l'Organisation Mondiale de la Santé [www.who.int/fr/](http://www.who.int/fr/)

Les voyageurs prennent à leur charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visités (carte d'identité ou passeport à jour, visa, vaccinations...).

Nous vous recommandons de consulter régulièrement avant votre départ la « fiche pays » relative au(x) pays de votre voyage sur le site en France du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique « Conseils aux voyageurs »).

Mineurs : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni du formulaire d'autorisation de sortie de territoire CERFA n°15646\*01 à télécharger sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15646.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do). Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. Vous la recevrez sous quinze jours après en avoir fait la demande auprès de votre centre de sécurité sociale. Cette carte est personnelle, valable 2 ans et fonctionne avec tous les pays membre de l'Union Européenne.

## Participants :

---

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation, le client déclare avoir été informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : 18 Place Saint Nizier 10000 TROYES ou un courrier électronique à [tl10.accueil@orange.fr](mailto:tl10.accueil@orange.fr)

### **Rooming list**

Une première rooming avec une liste approximative des participants à la signature du contrat. La date limite pour rendre la liste définitive des participants vous sera transmise dans le contrat.

### **Accessibilité**

Ce programme n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite

### **Transport :**

---

En temps utile avant le début du voyage vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et, en cas de transport, l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée, le poids des bagages.

### **Modalités de paiement :**

---

1<sup>er</sup> acompte de 30 % à la contractualisation puis solde 1 mois avant le départ.

En cas de non-paiement d'une seule échéance du calendrier de paiement, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE constatera la résolution du contrat, sans rappel préalable ni mise en demeure et pourra appliquer des frais d'annulation précisés ci-dessous.

### **Révision du prix**

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne peut prévoir à la date de publication de ses tarifs les fluctuations de change, ni les hausses du coût des transports aériens, maritimes, fluviaux et terrestres, ni les fluctuations de taxes et redevances. Dans ce cas, et conformément à la loi, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE se réserve expressément la possibilité de réviser ses prix de vente, à la hausse comme à la baisse, en fonction des variations du coût des transports notamment liés au carburant, aux redevances et taxes (taxes d'aéroport, d'embarquement et de débarquement) et de celui du taux de change de la devise du pays concerné. Nous pouvons nous trouver dans l'obligation d'opérer ces ajustements jusqu'à 20 jours avant le départ conformément à l'article L 211 12 du Code du tourisme, dès lors qu'ils ne sont pas significatifs, sans possibilité de résolution sans frais de votre part.

### **Contrat :**

---

La personne concluant le contrat accepte de transmettre les données présentes dans ce contrat en vue de son exécution et garantit avoir recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

### **Conditions d'annulation (Par le voyageur)**

Selon les prestations prévues pour votre voyage et afin de tenir compte des contraintes imposées par nos prestataires, en cas d'annulation de votre part avant le départ, nous pourrions vous proposer d'appliquer soit des frais d'annulation basés sur nos frais réels justifiés à la date de votre

résolution, soit le barème de frais d'annulation précisé ci-après (hors montant assurances) avec un minimum de 30 € / dossier :

De la confirmation à 60 jours avant le départ : 30 % du prix du voyage

De 59 à 31 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage

De 30 à 11 jours avant le départ : 80 % du prix du voyage

Moins de 10 jours avant le départ : 100% du prix du voyage

Les frais fixes aériens : 100 % des frais sont non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol.

Les frais fixes terrestres (les frais engagés pour des réservations fermes sur place, billetterie de spectacle...) vous seront facturés en cas d'annulation.

Les frais d'assurance et d'inscription : que vous ayez souscrit une assurance multirisques ou une assurance annulation, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dus et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

Annulation du séjour par TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE faute de participants :

- Jusqu'à 20 jours avant le départ si le séjour est supérieur à 6 jours ;
- 7 jours avant le départ si la durée du voyage est comprise entre 2 et 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage si la durée du séjour est inférieure à 2 jours.

#### **Assurances :**

---

L'inscription du client à un voyage offre à chaque participant des garanties couvrant l'assistance et le rapatriement. Le descriptif de ces garanties est détaillé dans la notice d'informations remise au client.

Une Assurance Multirisques optionnelle (assistance, annulation, interruption de voyage, bagages) sera systématiquement proposée au voyageur avant sa réservation. L'ensemble des garanties est détaillé dans la notice mise à disposition avant la conclusion du contrat et accompagnant les documents de voyage.

Si le voyageur justifie d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, il a la possibilité de renoncer sans frais à cette assurance dans un délai de 14 jours à compter de sa souscription et à la condition qu'aucune garantie n'ait été mise en œuvre.

#### **Cession du contrat :**

---

Conformément à l'article R 211 7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard 7 jours avant le début du voyage (15 jours pour une croisière). En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession.

#### **Modification du contrat :**

---

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE a la possibilité de modifier unilatéralement un élément du contrat de voyage – autre que le prix – sous certaines conditions :

- TOURISME ET LOISIRS a prévu une clause l'y autorisant dans le contrat de voyage ;
- La modification est mineure ;

❑ Le voyageur est informé d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

Dans le cas où un élément dit essentiel du contrat de voyage serait modifié, le voyageur peut opter pour la résolution de son séjour. Dans ce cas, le professionnel doit le rembourser dans un délai de 14 jours maximum.

### **Responsabilité :**

---

Conformément à l'article L 211 16 du Code du Tourisme, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne pourrait être tenu pour responsable notamment des événements suivants retard ou impossibilité d'un participant de présenter des documents exigés en règle (que ce soit des documents administratifs et/ou sanitaires requis pour entreprendre le voyage), perte ou vol de ces documents et/ou des billets d'avion, circonstances imprévisibles, exceptionnelles et inévitables (telles que grèves, événements sociaux, troubles politiques, intempéries et émeutes Mais aussi incidents techniques ou administratifs extérieurs, pannes, pertes ou vols de bagages ou autres effets personnels des voyageurs

En cas de mise en jeu de la responsabilité de TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE en raison des agissements des prestataires, il sera fait application des limites de dédommagement prévues par les conventions internationales, conformément à l'article L211-17-IV du Code du Tourisme. Sauf en cas de préjudices corporels, la responsabilité financière maximale de TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE sera limitée à trois fois le prix total du voyage.

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des voyageurs.

### **Pendant le voyage :**

---

Le voyageur est tenu d'informer de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage en contactant immédiatement les coordonnées figurant sur son contrat de voyage ou les contacts figurant sur son carnet de voyage. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du/des voyageur(s).

### **Réclamation et médiation :**

---

Après avoir saisi TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

### **Immatriculation - Garanties financières et Responsabilité civile professionnelle :**

---

Association de Tourisme immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM010100006

Caution bancaire UNAT

Assurance RCP HISCOX